

Compte-rendu du Conseil d'école du 18 février 2014

(18h, salle du conseil)

Présents :

Mme Toulza, directrice

enseignants : Mmes Barreri, Deleuze, Leroux-Coyaux, Richard, Sinfort, Thiébaud; MM Blasco, Buquet, Dubost, Laboureau, Philippon

parents (AEP) : Mmes Albar, Botta, Deschamp-Mercadier, Galzi, Gontard, Hurtrez-Boussès, Madeleine, Wolf; M. Léonet

municipalité : Mme Bessière, conseillère déléguée aux écoles; M Lussert, maire

Excusés : Mme Devesa, ??

Invitée : Mme Lesquier, directrice ALAE

1) Alae

Communication

L'AEP demande quels sont les moyens de communication entre l'Alae et les parents, en particulier ceux qui n'ont pas l'occasion de rencontrer les personnels de l'Alae. Mme Lesquier, directrice de l'Alae rappelle qu'il est possible de rencontrer le personnel en dehors des horaires de périscolaire (matin, soir et temps méridien). Les parents peuvent la contacter au 06 49 95 57 30; de même le personnel de l'ALAE peut demander à rencontrer les parents si nécessaire.

Organisation des services de cantine et répartition des salles

Les parents soulignent que les enfants se plaignent du bruit et de la fatigue engendrée. Il semblerait que la salle bleue accueille de forts effectifs, contrairement à la salle jaune.

Mme Lesquier répond que, suite aux remarques déjà adressées par l'AEP et les enseignants, trois tables ont été enlevées de la salle bleue pour être installées dans la salle jaune. Les enfants sont effectivement très nombreux et parlent beaucoup, mais ils ne semblent pas particulièrement fatigués et ne se plaignent pas, hormis quelques uns.

Les parents insistent sur le fait que ce temps doit rester un moment convivial et de détente. Les enfants sont certes nombreux et bruyants, mais ils se plaignent aussi du fait que les animateurs ont tendance à crier.

Mme Lesquier considère qu'il est normal que les animateurs crient quand il y a des dérives. Des outils de gestion des problèmes ont été mis en place.

Une enseignante dont les élèves mangent au deuxième service précise qu'il faut 2 à 3 minutes après l'entrée en classe pour que les enfants se calment.

Mme Lesquier reconnaît que le niveau d'excitation est variable selon les jours. Elle donne quelques points d'information : 240 enfants sont inscrits tous les midis et le 2ème service (CM1/CM2) sort à 13h50. Les élèves de l'annexe vont systématiquement dans la salle bleue car ils ont des contraintes horaires du fait des 10mn de trajet et doivent partir plus tôt.

Il y a une dizaine d'activités proposées par jour (environ 4 pour CP/CE1, 3 pour CE2/CM1 et 3 pour l'annexe). Les groupes d'activités sont petits, pas plus de 14 par activité. Les activités sont organisées par cycles (danse, film sur la tolérance etc). Ce sont les enfants qui choisissent leur activités hormis pour les activités de type petits débrouillards qui ont trop de succès et pour lesquels il faut une régulation imposée. Certains enfants ne vont à aucune activité car ils ont besoin de temps pour eux. Par rapport à l'an dernier, il y a moins d'activités sportives et plus d'activités calmes

Mme la directrice précise que ce ne sont jamais des activités totalement calmes, car les enfants

manquent de temps à eux. L'objectif de faire diminuer les contraintes et l'excitation pendant les temps périscolaires reste difficile à atteindre pour la pause méridienne car les enfants sont très nombreux. Il manque un endroit calme (par exemple un petit jardin -avec du gazon synthétique-).

Mme Lesquier informe que cette demande a été prise en considération et que la réflexion est en cours pour l'aménagement d'un coin calme dans la cour.

Les représentants des parents demandent quel bilan des travaux font les agents de l'Alae ?

Mme Lesquier répond qu'aucun bilan n'a été fait avec les enfants. Du point de vue des personnels de l'Alae : il y a plus d'espace, mais aussi plus d'enfants et beaucoup de bruit. Ce n'est pas pire qu'avant les travaux, mais pas mieux non plus. Il faudrait des aménagements différents pour pouvoir faire des groupes.

Mme la directrice et l'AEP demandent à la municipalité de s'assurer que l'isolation phonique a correctement été réalisée et d'investir dans des solutions pour que ce problème de bruit diminue.

Mme Bessière précise que le problème vient de l'augmentation du nombre d'enfants.

2) Effectifs

Entre 340 et 345 élèves prévus l'an prochain soit 27 élèves par classe en moyenne. Il n'y aura donc pas de création de classe en 2014 mais il faudra sans doute en prévoir une en 2015.

3) Sécurité

Deuxième alerte incendie

Les enfants n'étaient pas prévenus. La classe de Mme Richard n'entendait presque pas l'alarme, ce qui va être arrangé. Les enfants ont évacué assez tranquillement en 2,5 minutes. Pour Mme Tolédo qui est dans les locaux de la mairie, il a fallu faire un autre test, sa classe n'étant pas sur le système incendie de l'école mais sur celui de la mairie. Ça s'est bien passé aussi, moins d'une minute.

Les parents demandent si, pour le 3ème exercice incendie, un obstacle sera installé.

Mme la directrice répond que c'est prévu. Dans ce cas, les cinq classes de l'extension peuvent être amenées à emprunter l'escalier en colimaçon qui descend dans la cour de la maternelle.

Cet escalier, seul moyen d'évacuation s'il y a un obstacle sur le chemin original, semble de l'avis des instituteurs et des parents d'élèves très dangereux. Pour rappel, la commission sécurité a dit que l'installation était aux normes. Mme la directrice a déjà fait venir les pompiers et ils lui ont répondu qu'il y a très peu de chance qu'il y ait un feu à l'étage. De plus, elle a demandé à la mairie qu'il y ait une autre évacuation (en pente, le long du bâtiment, dans la cour de la maternelle).

Les parents demandent où en est cette demande.

Mme Bessière répond que c'est en attente.

Arrivée de M. le Maire

L'AEP insiste car un nouvel escalier permettrait aussi d'avoir un accès pour les élèves de maternelle qui sont à l'étage (sans devoir passer par la cour de l'extension, dont l'escalier est très raide aussi).

M. le maire se dit entièrement d'accord et trouve que c'est une très bonne idée. Toutefois, il précise que l'actuelle municipalité ne fait que préparer le budget, mais ne le votera pas avant les élections.

Les parents demandent si ce nouvel escalier est inscrit dans le budget en préparation; M. le Maire déclare qu'il ne peut pas répondre.

Formation pour l'utilisation des extincteurs

Mme la directrice fait part d'une demande de la Dasen pour que l'ensemble des personnels sache déclencher l'alarme et se servir des extincteurs. Actuellement, tous les enseignants savent

déclencher l'alarme incendie, mais aucun ne maîtrise l'utilisation des extincteurs.

M. le maire précise qu'il ne s'agit que d'une enquête.

Mme la directrice confirme, mais précise qu'il existe des textes à ce sujet.

Les parents demandent qu'au moins un certain nombre d'enseignants soit formé et souhaitent savoir si la commune forme ses personnels.

La formation est visiblement longue (1 jour voire 1,5 jours ?). Il faut absolument y voir plus clair pour pouvoir répondre aux instructions ...à suivre.

Levée de l'avis défavorable de la commission de sécurité

M. le maire confirme que tous les éléments manquants avaient été fournis fin octobre. L'avis défavorable a été levé il y a une semaine.

Circulation sur la place

Les parents signalent que les plots restent souvent baissés et que voitures et scooters circulent sur la place. Les services techniques continuent à déplacer leur véhicule aux heures d'entrée et sortie des écoles, bien que M. Le maire s'était engagé, lors d'un précédent conseil, à leur demander de ne plus circuler sur la place à ces moments là et à ne baisser les plots qu'au moment de leur passage.

M. le maire va écrire une procédure. Les plots seront relevés en permanence et les employés municipaux auront la clé.

Mme la directrice insiste sur le problème des deux roues et des voitures qui passent à tout moment.

Pour ce qui est d'empêcher l'accès aux deux roues, M. le maire envisage d'installer une chaîne entre les poteaux. Les parents font remarquer que cela va poser des problèmes pour les poussettes !

Mme la directrice de l'Alae propose de sensibiliser les ados au danger que peut occasionner le passage de deux roues devant l'école.

L'AEP soulève aussi le problème des réunions de jeunes sur la coursive aux heures de passage pour aller à la cantine.

Mme la directrice les rencontre régulièrement; cela se calme, puis ils oublient et reviennent.

PPMS

Le nouveau Plan de prévention et mise en sécurité (PPMS) est prêt. Mme la directrice l'a reçu le matin même du conseil d'école et n'a donc pas eu le temps de le vérifier en détail. Elle en transmettra une copie à l'AEP dès que possible. Elle renouvelle sa demande pour que, à l'avenir, ce document soit prêt dès le mois de septembre.

Les parents demandent si la cohérence entre le PPMS de l'élémentaire et celui de la maternelle a été vérifiée.

Visiblement, personne de l'a fait
arrivée de Mme Thiébaud.

Mme la directrice souligne que les moyens pour le PPMS sont dérisoires : la seule chose fiable est l'enseignant restera avec ses élèves et écoutera la radio pour se tenir informé. Par ailleurs les enseignants ont les numéros de téléphone portable des uns et des autres.

Problèmes de violence dans les cours

Les parents signalent que les enfants parlent de bagarres fréquentes (surtout dans la cour de l'extension) et souhaitent avoir le point de vue des enseignants.

Mme Lesquier confirme que les personnels de l'Alae observent aussi beaucoup de tensions (pas forcément des bagarres, mais surtout des disputes et des insultes).

Mme la directrice dit que des enfants plus nombreux dans moins d'espace débouche inmanquablement sur plus de tensions. Cela dit, en 7 ans de direction il n'y eu que 4 ou 5 accidents ! Il y a beaucoup d'agitations, d'excitations, de bagarres. Récemment, elle a réuni tous les élèves de P. Crouzet pour les mettre en garde contre les harcèlements (rappel du Code pénal, menace d'exclusion etc). Elle a insisté sur l'importance de la parole. Des enseignants ont eu la mauvaise expérience de découvrir un cas de harcèlement dans leur propre classe alors que rien ne le laissait présager !.Les enseignants restent très vigilants, mais sont inquiets quant au manque d'éducation (en particulier sexuelle) à la maison !

Les parents demandent quels sont les retours qui sont faits vers les parents.

Mme la directrice discute d'abord avec les enfants, puis convoque les parents. Elle est choquée de constater que la plupart des parents ne s'émeut pas de l'attitude de leur enfant. De plus, les réactions de certains parents sont totalement déplacées : un père lui a reproché de traumatiser son enfant et de l'empêcher de vivre sa sexualité ! La semaine dernière elle s'est faite agressée deux fois par des parents, dont une fois devant les enfants ! Une autre collègue a été agressée par une mère, qui a demandé à être reçue par la directrice; les élèves voient tout cela et ce n'est pas un bon modèle pour eux. Ils perçoivent le manque de cadrage et reproduisent les incivilités. Même des enfants qui sont des anges en classe peuvent être des harceleurs ou des harcelés.

Les parents demandent si des dispositifs de prévention sont mis en place (jeux de rôle, par exemple sur le temps méridien etc).

Mme la directrice de l'Alae confirme qu'elle partage ce souci et relève des cas de racisme et de réactions contre les musulmans. Actuellement, un travail sur la différence est mis en place (saynètes pour sensibiliser les enfants à ces problèmes).

Mme la directrice confirme que les enseignants ont suivi, il y a deux ans, une formation sur la gestion et la prévention des violences. Il n'y a pas de solution miracle, mais les enseignants s'en préoccupent au quotidien. Par ailleurs, cela ne concerne pas que l'école et les règles devraient être les mêmes partout.

Mme Lesquier abonde dans le même sens : les animateurs ne s'adressent pas aux enfants de la même façon que les enseignants, mais ils défendent les mêmes valeurs (respect, tolérance, solidarité).

L'AEP rappelle que cette réflexion avait été initiée dans le Projet éducatif global (ancêtre du PEDT) et que ces problématique sont à aborder collectivement. C'est un travail de tous les jours et il serait bon de ne pas s'arrêter aux bonnes intentions affirmées en PEG, mais de mettre en place des dispositifs. Peut-être serait-il possible de s'appuyer sur la charte des associations si celle-ci finit par aboutir : il faut que tous ceux qui accueillent des jeunes se mettent d'accord sur des règles d'éducation et les appliquent !

4) hygiène et propreté des cours

Mme la directrice rappelle le problème posé par les déjections de pigeons.

M. le maire informe qu'il a fait appel à des piégeurs qui sont intervenus et ont commencé à éliminer les indésirables.

5) Suivi du projet d'école

Formation aux gestes qui sauvent

La Dasen a demandé au Cesu de ne plus intervenir dans les écoles car les formations aux gestes qui sauvent devraient être à l'avenir assurées par les enseignants (mais aucune information n'est donnée quant à leur formation).

L'AEP a donc écrit à l'IEN pour demander une dérogation pour cette année, afin que nos enfants puissent continuer à bénéficier de cette formation. Aucune réponse n'a été donnée pour le moment.

Mme Lesquier suggère d'étudier la possibilité d'organiser la formation sur les temps périscolaires (mais il faudrait trouver une solution pour que tous les enfants y aient accès).

La BCD, outil pédagogique

Mme la directrice fait part de son inquiétude quant au projet de déménagement de la bibliothèque de l'école à la médiathèque, dont l'a informée une élue.

M. le maire annonce qu'il s'agit d'une fausse nouvelle. Ce n'est pas prévu, ni avant ni après les élections.

Les enseignants sont ravis de l'apprendre.

Classes transplantées en CM2

Deux classes (celles de MM Laboureau et Buquet) partent en Auvergne, du 22 au 25 avril. Au programme : sciences et géographie (Vulcania, géothermie, milieu naturel, agriculture etc). Les classes seront logées à St Urcize dans le Cantal. La commune verse une subvention culturelle de 500€/classe. Il reste à la charge des familles 175 € /enfant.

La classe de Mme Devesa part autour du lac du Salagou au mois de mai.

Les parents remercient les enseignants pour leur investissement dans ces beaux projets, qui seront très profitables pour les enfants.

Les enseignants remercient les parents accompagnateurs.

Nouveau projet d'école 2014

Il se fera en 2014 avec la nouvelle équipe.

6) nouveaux rythmes scolaires

M. le Maire confirme que la dérogation pour 1h30 de TAP (temps d'activités périscolaires) les mardi et vendredi a été acceptée par la Dasen. La réflexion porte maintenant sur les activités qui seront proposées.

Mme Lesquier informe que l'Alae se réjouit d'une telle mesure, qui permettra de mettre en place des projets par cycles. Actuellement, la réflexion porte sur des projets sportifs et artistiques. La grosse inconnue reste le nombre d'enfants qui seront inscrits (on ne le saura qu'en début d'année). Une réflexion est aussi engagée sur les salles disponibles.

M. le Maire informe qu'une réunion est prévue le 22 février avec les associations. L'Office municipal de sports se réunit pour envisager des propositions.

L'AEP rappelle qu'elle demande que les TAP soient gratuits et que la cantine soit accessible le mercredi midi à tous les enfants qui en auraient besoin (pas seulement ceux qui iront à l'ALSH).

7) Travaux à prévoir

- Réfection du revêtement de la cour P. Crouzet.

Selon M. Le Maire, le coût n'est pas négligeable et il faut le budgétiser.

- problème du goulot d'étranglement entre la cour P. Crouzet et le hall d'entrée à résoudre rapidement.

M. le Maire trouve que c'est une excellente idée

- installation d'un auvent pour la salle de M. Blasco: le soleil et la chaleur sont un très gros problème.

M. le Maire reconnaît que les ouvertures sont sur-dimensionnées et propose de mettre en place un système de volets amovibles (comme à la crèche).

- percement de portes de communication entre les nouvelles classes : indispensable pour

des raisons de sécurité.

L'AEP rappelle que cela avait été demandé en réunion au sujet des travaux.

M. le Maire précise qu'il n'a pas jugé utile de tenir compte des avis des enseignants et des parents car un sondage avait révélé que 73% des familles étaient contre ces travaux.

L'AEP insiste sur le fait que cela n'empêchait pas de tenir compte de l'avis des principaux intéressés.

- Le problème du poste téléphonique manquant est résolu.
- La porte entre petit bureau de l'ALAE et la classe de la directrice est fermée à clé et personne n'a la clé !!!
- Manque d'espace d'affichage : on verra mi-mars
- Les peintures annuelles vont continuer : Couloir de l'extension (mur et plafonds).
- Les toilettes de l'extension : L'AEP rappelle que le remplacement de toilettes à la turque par des toilettes sièges était promis pour fin février. M. Le Maire confirme que cela n'a pas été fait, mais que c'est prévu pour les vacances d'hiver.
- La flaque d'eau qui va de la maternelle à l'extension.

Mme Bessière confirme que cela a déjà été noté car soulevé en conseil d'école de maternelle.

Même problème devant l'annexe ... à résoudre.

- Le garage à vélos et trottinettes supplémentaire : toujours pas installé alors que cela a été promis il y a longtemps... pas de réponse claire.

8) Renouvellement du mobilier

La Classe de M. Blasco est prioritaire : les chaises sont vétustes et inadaptées. M. Le Maire confirme que cette classe a été aménagée avec le mobilier ancien qui était dans le grenier ! Toutefois, les autres classes sont équipées avec le matériel d'origine donc qui a 25 ans... Les services techniques, malgré leurs efforts, ne peuvent plus réparer.

Selon M. Le Maire, il suffit de remettre les vis perdues. Il confirme que le renouvellement du mobilier d'une classe est prévu au budget chaque année.

Les parents s'inquiètent car il a déjà été dit au conseil d'école maternelle que le mobilier sera cette année renouvelé dans 2 classes.

Mme Bessière confirme qu'il faudra bien changer les meubles.

Par ailleurs, M. Le Maire trouve étrange qu'on traverse la bibliothèque de l'école comme un moulin. Il envisage de conserver la passerelle, mais de la déplacer et de réfléchir à un garage à vélos.

9) Matériel informatique

Les classes de CM2 ont été équipées, et cela fonctionne correctement (des travaux ont été effectués dans la classe de M. Laboureau et les fils ont enfin été démêlés !). C'est à peu près fonctionnel dans la classe de Mmes Toulza et Leroux (CM1). Il subsiste un problème de maintenance dans la classe de CM1 de Mme Barreri : il faudrait que les ordinateurs soient vérifiés régulièrement. De plus, les branchements n'ont pas été prévus lors des travaux et il y a donc des multiprises partout dans la classe !

M. le Maire confirme qu'il faudra revoir ce système et installer les prises nécessaires.

Les autres niveaux ont toujours du matériel vieux et peu fonctionnel. En particulier, Mme Richard et M Dubost demandent à ce que leurs ordinateurs soient renouvelés.

10) Bilan des six dernières années de conseil d'école

Mme la directrice distribue un texte récapitulatif, annexé au présent compte-rendu.

S'en suit une longue discussion notamment sur le manque de communication (courriers adressés par la directrice et restés sans réponse, ce dont M. Le Maire se défend).

Les parents rappellent qu'ils ont demandé en vain une réflexion construite sur l'évolution des effectifs et des locaux scolaires et que, malgré les demandes répétées et les promesses, ils n'ont toujours pas accès au document produit par le programmiste.

M. le Maire précise que le programmiste a réalisé une étude sur la ville, pas sur l'école, mais que son travail concluait à l'absence de besoin d'extension de l'école.